



**Déclaration commune des organisations syndicales à la 1^{ère} convocation du comité
hygiène et sécurité et conditions de travail du 7 avril 2016**

Madame la présidente,

Les 3 organisations syndicales représentatives du département ont décidé de boycotter ce CHSCT en raison des contextes particulièrement préoccupants pour les salariés et les agents des finances publiques.

Les attaques sans précédent contre les salariés à travers le code du travail notamment avec la loi « El Khomri » s'inscrivent pleinement dans un cadre de remise en cause de notre modèle social et n'hésitent pas à subordonner les libertés fondamentales de l'individu au « bon fonctionnement de l'entreprise » !

Dans un premier temps, il s'agit bien de remettre en cause les droits et garanties du salarié du privé pour dans un second temps s'attaquer au statut de la Fonction publique (PPCR, CTA ...).

Nous dénonçons cette politique gouvernementale qui présente le coût du travail et plus largement les droits sociaux comme freins à la relance économique et à la baisse du chômage.

Ce sont bien les politiques d'austérité qui sont en cause avec pour principales conséquences : une croissance atone, un taux de chômage jamais atteint, une perte de pouvoir d'achat pour une immense majorité des citoyens, une pression fiscale inéquitable et une précarisation des salariés.

Cette politique libérale du gouvernement au service de la Finance pose la question de la place et du rôle de l'Etat dans notre société. La réforme territoriale qui éloigne l'administration des citoyens en est une démonstration.

Une autre politique économique doit être mise en place rapidement, une politique qui remet l'humain au centre des préoccupations et qui ne soit pas une variable d'ajustement.

C'est l'économie qui doit s'adapter aux contraintes humaines et non le contraire. Aussi, nos organisations syndicales se sont inscrites dans la journée de grève du 31 mars et dans toutes les actions menées pour lutter contre la régression sociale bien engagée dans notre pays.

Les agents de l'Ardèche ont participé en nombre à ce mouvement de grève (36,10%) pour dénoncer :

- les attaques au droit du travail ;
- les attaques incessantes contre le Statut général et les statuts particuliers
- les désorganisations permanentes, imposées et subies ;
- la dégradation de leurs conditions de travail, de leur déroulement de carrière et des règles de gestion ;
- l'incertitude quand à leur avenir....

et pour revendiquer :

- une augmentation significative du point d'indice, cumulée à un rattrapage des pertes accumulées ;
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- l'arrêt immédiat des restructurations et fermetures de services qui pénalisent les usagers et dégradent les conditions de travail des agents ;
- le maintien du réseau ;
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- l'arrêt de toute velléité de rattachement de la DDFiPO7 au Centre de Contact de Valence...

Le dernier rapport de la Cour des Comptes est consternant. Une fois de plus, la cour prend le parti de l'affaiblissement du service public et de la précarisation des carrières des agents de la fonction publique. Ses propositions visent à renforcer la mobilité des agents dans l'intérêt du service, à augmenter la partie liée à la performance dans les rémunérations, à diminuer les automatismes dans les avancements de carrières, à accentuer la baisse des effectifs de l'Etat, à revoir le périmètre des missions dans une logique budgétaire et à remettre en cause la durée du temps de travail

Forte de ces constats et de la forte mobilisation des agents de l'Ardèche lors de ce dernier mouvement de grève,

Vous, Madame la Directrice, responsable de la politique gouvernementale en Ardèche, alertez-vous nos décideurs des conséquences de cette politique ?

Vous, Madame la Présidente, responsable de la santé, de la sécurité et du bien-être de vos agents en Ardèche, quelles réponses pouvez-vous leur apporter ?

Quel message délivrez-vous à la déléguée interrégionale qui, malheureusement, se déplace en catimini dans notre département ?

Pensez-vous vraiment qu'on peut parler d'amélioration des conditions de travail alors même :

- que 52 emplois ont été supprimés dans le département depuis la fusion de décembre 2010 ;
- que vous avez supprimé 8 trésoreries depuis 2015 ;
- que vous générez des sous-effectifs dans les services ;
- que vous désorganisez de ce fait les services par des fusions, des restructurations dogmatiques..... ;
- que vous laissez les agents sans soutien face à ces conséquences désastreuses et calculées et **que vous participez à la destruction du Service Public et de la DGFIP**

L'examen du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention (PAP), confirme notre analyse : Nous constatons une détérioration continue des conditions de travail.

Nous dénonçons l'accélération de la dégradation des conditions de vie au travail dans un contexte de suppressions d'emplois et de restrictions budgétaires.

Avec ce constat, considérez-vous remplir votre obligation de résultat en assurant la sécurité de vos agents et en protégeant leur santé physique et mentale alors même :

- que les normes de sécurité en matière de contrôle des installations électriques ne sont pas respectées (tous les 2 ans si les anomalies détectées lors d'un contrôle ont été corrigées) ;
- que des BAES sont manquants ou défectueux dans tous les sites (cf rapports de visites de l'ISST) ;
- que l'aménagement de certains accueils du public ne garantit pas la sécurité des agents ;
- que les personnes à mobilité réduite (les agents ou usagers) ne peuvent être accueillies sur tous les sites (quid de l'engagement sur la lutte contre les discriminations ?);
- que des travaux réguliers d'entretien des locaux ne sont plus effectués (réfection des peintures, des sols, nettoyage des VMC....) ;
- qu'un ménage de qualité n'est pas assuré ou ne peut pas être assuré;
- que les agents ne travaillent pas dans une ambiance thermique satisfaisante (sites vieillissants qui devraient bénéficier de travaux d'isolation (Tournon, Privas DDFiP et route des Mines..) ; problèmes récurrents de chauffage comme à Aubenas, climatisation non réparée à Privas.....). Quid des engagements de la Cop 21 ?;
- que le mobilier usagé n'est pas remplacé (fauteuils, bureaux inadaptés favorisant les TMS...);
- que les conditions d'éclairage ne sont pas satisfaisantes ;
-

Concernant la prévention des risques psychosociaux qui est, soi-disant, encore une priorité, priorité réaffirmée par les ministres et dans la note d'orientation 2016, force est de constater qu'aucune véritable solution pérenne n'est proposée par l'Administration pour effectuer une véritable prévention primaire , pire l'Administration refuse de prendre en compte les contre-propositions faites.

Face au sous effectif chronique dans les services, aux incessantes réorganisations, au stress réel accumulé, aux agents en souffrance voire en situation de burn out, la DGFIP ferme les yeux, se bouche les oreilles et relativise les risques psychosociaux comme leur prévention.

Pour nous, une véritable prévention primaire commence par l'arrêt des suppressions d'emplois et des réorganisations générées par la pénurie organisée.

Contrairement à la chanson , on ne vous dit pas

Merci Patron!

Car bien malin qui, aujourd'hui, pourrait jurer de votre attachement à un Service Public républicain !!!

